



Embargo: Jeudi 26 juin 2008, 11 heures

Clôture du Programme national de recherche 50 « Perturbateurs endocriniens »: conférence de presse du 26 juin 2008

Exposé de M. Bruno Oberle, directeur de l'Office fédéral de l'environnement OFEV

Seules les paroles prononcées font foi

Introduction

Une foule de produits d'usage courant contiennent des substances chimiques ayant une activité endocrinienne, appelées aussi « perturbateurs endocriniens »: matières plastiques, cosmétiques, produits phytosanitaires, ou encore médicaments. S'y ajoutent les hormones excrétées naturellement par l'homme, les animaux et les plantes, dont une partie pénètre dans les eaux superficielles et dans les sols. Avant le lancement du PNR50, on pensait déjà que les perturbateurs endocriniens étaient susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement, mais les données disponibles alors ne permettaient pas d'en mesurer l'ampleur.

De bonnes et de mauvaises nouvelles

Les résultats du PNR50 montrent l'existence en Suisse, en aval de certaines stations d'épuration, de quelques points névralgiques où les poissons présentent des dérèglements dus aux œstrogènes. D'une manière générale toutefois, la concentration de ces substances dans l'eau se maintient à un niveau qui ne porte pas préjudice à la population piscicole. À noter qu'une part importante de la pollution des eaux superficielles est à mettre sur le compte des hormones excrétées naturellement par l'homme.

L'analyse des boues d'épuration et des sédiments du Greifensee (ZH) fait état d'une teneur élevée en agents ignifuges bromés depuis les années 70. Même si elle n'est pas encore dommageable, son augmentation ininterrompue depuis lors n'en est pas moins préoccupante.

La situation s'est en revanche clarifiée sur le front des techniques nécessaires pour détecter les perturbateurs endocriniens. Nous savons désormais que les méthodes et stratégies d'analyse appliquées à l'heure actuelle pour évaluer l'impact environnemental de produits chimiques ne permettent pas toujours de déceler une activité endocrinienne ni de vérifier d'éventuelles atteintes nuisibles pour l'homme ou pour l'environnement: de par leurs mécanismes spécifiques, ces substances ne déploient leurs effets que longtemps après être entrées en contact avec la nature.

Mesures

Les résultats du PNR50 concluent à une nécessité d'agir dans différents domaines:

1. Mesure de l'activité endocrinienne dans l'évaluation des produits chimiques

Les résultats du PNR50 relatifs aux effets et à la charge polluante des filtres UV dans les cosmétiques doivent être inclus dans l'évaluation de l'impact de ces produits sur l'environnement. Le secteur industriel est le premier concerné, car c'est à lui qu'il incombe d'élargir l'autocontrôle prescrit par le droit sur les produits chimiques.

L'augmentation de la concentration d'agents ignifuges bromés doit être enrayerée par des mesures supplémentaires visant à limiter l'utilisation de ces substances. Conformément à ce qui se fait au sein de l'UE, la Suisse adaptera ses réglementations dès qu'elle aura à disposition des produits de remplacement présentant moins de risques. Quelques leaders mondiaux de la fabrication d'appareils électriques et électroniques ont déjà décidé de leur propre chef de remplacer, dans les téléviseurs et les ordinateurs, les ignifugeants bromés par des substances moins problématiques.

2. Gestion des eaux usées

Si l'on veut améliorer la situation des points névralgiques en aval des stations d'épuration, il ne suffira pas de limiter l'apport de certains produits, car la pollution globale est également due à des substances encore inconnues ainsi qu'aux hormones excrétées naturellement. C'est la raison pour laquelle l'OFEV a lancé la Stratégie MicroPoll, qui vise à réduire la charge environnementale en micropolluants. Ce plan d'action comprend l'étude de nouvelles techniques d'épuration pour les eaux usées, le développement de méthodes et d'indicateurs pour mesurer le degré de contamination par les perturbateurs endocriniens et la détermination de valeurs de tolérance. À cet effet, un projet pilote est en cours à la station d'épuration de Regensdorf (STEP de Wüeri). Il s'agit d'examiner si l'introduction d'une phase d'épuration supplémentaire permettrait d'éliminer les micropolluants.

3. Adaptation des analyses de sécurité en vigueur pour les produits chimiques

Les méthodes et stratégies d'analyse sont aujourd'hui harmonisées au plan international. L'OCDE jouant dans ce domaine un rôle de premier plan, les compléments et adaptations nécessaires pour le relevé des perturbateurs endocriniens doivent lui être communiqués. La Suisse est représentée au sein de ses organes par des expertes et experts du PNR50 et peut donc informer directement des résultats de ses études.

Conclusions

Par ses travaux de recherche, le PNR50 contribue dans une large mesure à saisir et à évaluer l'ampleur de la pollution environnementale par des perturbateurs endocriniens. S'il a fourni dans ce domaine des propositions de nature à améliorer la situation, il n'est pas parvenu à répondre à toutes les questions. Ainsi, les raisons pour lesquelles les feras du lac de Thoune présentent des malformations ne sont toujours pas éclaircies et nécessiteront des analyses complémentaires.

Par la mise en œuvre de ses conclusions, le PNR50 a ouvert de nouvelles voies. Les plateformes de consensus permettant aux responsables économiques, scientifiques et politiques de discuter et de proposer des mesures concrètes se sont révélées des instruments utiles. Les résultats de la recherche sont ainsi accessibles à tous les milieux concernés, et ce rapidement et de façon efficace.

Les conclusions des programmes nationaux de recherche tels que le PNR50 constituent le fondement du travail de l'OFEV. Je tiens dès lors à adresser mes sincères remerciements au comité de direction, et surtout aux chercheurs, pour leur précieuse contribution.

Contact:

Service de presse de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, tél.: 031 322 90 00

Autres informations sur la Stratégie MicroPoll:

<http://www.environnement-suisse.ch/micropolluants>